



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

E/1997/L.60
15 septembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Reprise de la session ordinaire de 1997
8 octobre 1997
Point 1 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

Élections, présentation de candidature,
confirmations et nominations

On trouvera ci-après la liste des élections et des présentations de candidature qui ont été reportées par le Conseil :

COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DÉVELOPPEMENT

Le Conseil a reporté à une session ultérieure l'élection d'un membre à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 1998, et de deux membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant le 31 décembre 2000.

COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Le Conseil a reporté à une session ultérieure l'élection de huit membres à choisir parmi les États d'Asie, de quatre membres à choisir parmi les États d'Europe orientale, de neuf membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et de huit membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États. Le tirage au sort qui déterminera la date des mandats des membres de ces groupes régionaux a été également reporté et aura lieu après l'élection de tous les membres de la Commission.

COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION

Le Conseil a reporté à une session ultérieure la présentation de candidature de deux membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant le 31 décembre 1999.

COMITÉ DE LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT

Le Conseil est invité à prolonger d'une année, à dater du 1er janvier 1998, le mandat de 24 experts choisis à titre personnel pour siéger au Comité de la planification du développement.

Documentation

Note du Secrétaire général (E/1997/L.22)

COMITÉ D'EXPERTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Le Conseil est invité à approuver la candidature de l'Afrique du Sud en tant que membre à part entière du Comité.

Documentation

Note du Secrétaire général (E/1997/L.19)

GRUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS DES NORMES INTERNATIONALES DE COMPTABILITÉ ET DE PUBLICATION

Le Conseil a reporté à une session ultérieure les élections ci-après :

a) Quatre membres à choisir parmi les États d'Asie, un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale, et trois membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 1998;

b) Un membre à choisir parmi les États d'Afrique, deux membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et deux membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant le 31 décembre 1997;

c) Deux membres à choisir parmi les États d'Asie, deux membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et trois membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant le 31 décembre 1999.

COMITÉ DES RESSOURCES NATURELLES

Le Conseil a reporté à une session ultérieure l'élection d'un expert originaire des États d'Asie, d'un expert originaire des États d'Europe orientale, et de deux experts originaires des États d'Europe occidentale et autres États, pour un mandat de quatre ans prenant effet à la date de l'élection.

Le tirage au sort aura lieu quand tous les membres du Comité seront élus.

COMITÉ DES SOURCES D'ÉNERGIE NOUVELLES ET RENOUVELABLES
ET DE L'ÉNERGIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Le Conseil a reporté à une session ultérieure l'élection de six experts originaires des États d'Afrique et de deux experts originaires des États d'Europe orientale, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection.

Le tirage au sort aura lieu quand tous les membres du Comité seront élus.

COMITÉ D'ATTRIBUTION DU PRIX DES NATIONS UNIES
EN MATIÈRE DE POPULATION

Le Conseil a reporté à une session ultérieure l'élection de trois membres à choisir parmi les États d'Afrique, d'un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale, et d'un membre à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant le 31 décembre 2000.

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME COMMUN ET COPARRAINÉ
DES NATIONS UNIES SUR LE VIRUS D'IMMUNODÉFICIENCE HUMAINE/
SYNDROME D'IMMUNODÉFICIENCE ACQUISE

Le Conseil a reporté à une session ultérieure l'élection d'un membre à choisir parmi les États d'Afrique pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 1998.
